

On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH^{MC}

Questions fréquemment posées

Qu'est-ce que l'événement On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH^{MC} ?

On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH^{MC} est un événement spécial d'éclairage d'illumination spécial coordonné d'une nuit en reconnaissance du Mois national de la sensibilisation à l'emploi des personnes en situation de handicap (MNSEPSH) ; et les nombreuses façons dont les personnes en situation de handicap contribuent aux entreprises et aux communautés du Canada, et aident les entreprises à être prospères et compétitives.

Il est rapidement devenu un **mouvement** qui suscite la conversation sur l'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'emploi, dans les entreprises et dans nos communautés. Il n'y a pas d'autre événement comme celui-ci pour le MNSEPSH. **On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH** a été lancé en 2020 par le Réseau ontarien l'aide à l'emploi des personnes handicapées (ODEN) dans le cadre de sa campagne annuelle du MNSEPSH. Il est devenu un événement national en 2021.

ODEN dirige **On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH**. Mais l'événement est **possible** grâce à **votre participation**. Cela se produit à l'échelle nationale grâce à la collaboration avec :

- L'Association canadienne de soutien à l'emploi (ACSE), MentorHabilités Canada, Jobs Ability Canada
- Participation du gouvernement fédéral et d'autres organismes communautaires partout au pays

Cet événement national unique du MNSEPSH a lieu le troisième jeudi d'octobre.

1

Comment se déroule l'événement On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH ?

Pour cet événement, le coordinateur national de la campagne **On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH** et les agences communautaires locales qui participent à **On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH** déposent des demandes d'illumination spéciales.

Le coordinateur national de la campagne traite généralement les demandes concernant les points d'intérêt et les hôtels de ville dans les grands centres du Canada. Ceux-ci comprennent, par exemple, la tour de Calgary, les chutes du Niagara, la tour CN, la tour de l'horloge de l'hôtel de ville de Charlottetown et le pont High Level à Edmonton.

Si les demandes d'illumination d'un point d'intérêt dans un grand centre ne sont acceptées que par les organisations communautaires locales, elles doivent soumettre ces demandes. Les agences locales auront une meilleure idée de certains points d'intérêt qui acceptent les demandes d'illumination spéciales. Nous avons créé un formulaire Survey Monkey (en anglais et en français) pour vous aider à saisir facilement les informations clés concernant les demandes d'illumination.

Veuillez remplir le formulaire chaque fois que vous soumettez une demande. Cela nous aidera à nous assurer qu'il n'y a pas de demandes multiples, et à savoir combien de villes et de points d'intérêt participeront en le MNSEPSH.

Suite à la page suivante

#OnilluminelanuitpourleMNSEPSH #Engagerlestalents #OnilluminelanuitpourleMSEPSH



Les agences encouragent également leurs entreprises locales, les maires et les conseillers, ainsi que les députés provinciaux et les membres de l'Assemblée législative, à participer au programme **On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH**.

Plus vous en ferez localement, plus il y aura de structures illuminées dans tout le pays, et plus l'événement **On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH** réussira !

Les gens peuvent également porter du violet et du bleu pour soutenir **On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH**. C'est un excellent moyen pour les entreprises et le personnel municipal de participer à l'événement s'il n'est pas possible d'illuminer les bâtiments en violet et bleu. C'est aussi un excellent moyen pour votre équipe de participer.

Nous fournissons des illustrations prêtes à l'impression qui peuvent être imprimées localement sur des t-shirts, des chandails à capuche, des boutons, des chandails, des vestes... il n'y a pas de limite !

Qu'est-ce qu'on illumine lors de l'événement **On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH** ?

Tout ! Les ponts (comme le pont High Level à Edmonton); les bâtiments commerciaux et industriels ; les entreprises, les points d'intérêt (comme la Tour CN, la Tour de Calgary) ; et les bâtiments de contrôle aéroportuaire tours, hôtels de ville, bibliothèques, musées, écoles, universités et panneaux municipaux interactifs.

Pourquoi devrais-je participer à **On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH** ?

2

On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH contribue à poursuivre la conversation sur les avantages et l'importance de l'intégration des personnes en situation de handicap sur le lieu de travail, que ce soit à distance ou sur place. Le manque d'accès à l'emploi reste un obstacle majeur pour les personnes des personnes en situation de handicap. **On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH** vise à sensibiliser les entreprises / industries au vivier de talents qualifiés qui peuvent les aider à être plus rentables et compétitifs à long terme. La participation vous aide également à grandir / entretenir des relations avec les entreprises locales et à rehausser votre profil.

Que faisons-nous le jour et la nuit de l'événement **On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH** ?

Amusez-vous ! Portez du violet et du bleu. Allez aux endroits illuminés en violet et en bleu, et prenez des photos. Prenez aussi des selfies ! Partagez-les sur votre compte Twitter, en utilisant les hashtags de l'événement.

Si vous disposez d'un compte Facebook et/ou LinkedIn, publiez vos selfies **On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH** sur ces canaux, aussi !

Je n'ai jamais fait ça auparavant. Comment puis-je soumettre des demandes d'illumination spéciales pour l'événement *On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH* ?

C'est une excellente question ! Le processus diffère en fonction de la municipalité / du lieu / du point d'intérêt. Pour certains sites, les soumissions doivent être effectuées au moyen d'un formulaire en ligne ou d'un formulaire PDF téléchargeable. Certaines municipalités exigent à la fois de remplir un formulaire de demande et d'envoyer une lettre au conseil municipal. Dans d'autres endroits, vous pouvez simplement envoyer un courriel. (Vous pouvez utiliser les modèles de courriel personnalisables que nous avons fournis).

Si, à tout moment, vous avez besoin d'aide, l'équipe ***On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH*** est disponible pour vous guider et vous soutenir. Envoyez-nous un courriel à lightitup@odenetwork.com

Les délais de traitement des demandes peuvent varier considérablement. Dans certains endroits, vous devez soumettre vos demandes au moins quatre semaines à l'avance. Certains, trois mois à l'avance. En général, soumettez vos demandes d'illumination le plus tôt possible, afin de vous assurer que la date d'octobre est disponible. Si la date n'est pas disponible, notez qu'il faudra s'inscrire l'année suivante.

Lorsque vous soumettez des demandes d'illumination, vous pouvez être amené(e) à choisir les couleurs RVB. Voir ci-dessous les informations sur les couleurs.

À qui dois-je soumettre mes demandes pour *On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH* ?

3

Ça dépend.

- Pour les structures municipales, les enseignes, les ponts et les bibliothèques :
 - » S'il s'agit d'un formulaire en ligne ou en format PDF à remplir et à envoyer par voie électronique, il est généralement envoyé au bureau du greffier de la ville ou au service des relations communautaires.
 - » Si les demandes d'illumination sont acceptées par courrier électronique, il se peut qu'une adresse de courriel spécifique soit indiquée, à laquelle vous devez envoyer votre demande.
 - » Le bureau du maire, l'administrateur en chef / le directeur municipal, l'assistant exécutif du maire / l'administrateur en chef et le greffier de la ville sont également des personnes à contacter.
- Pour les tours/bâtiments de bureaux commerciaux :
 - » Adressez-vous à la société de gestion immobilière ou au gestionnaire immobilier.
 - » Si vous avez besoin d'aide pour savoir qui est le gestionnaire immobilier, contactez : **lightitup@odenetwork.com**
- Pour les petites entreprises : contactez le propriétaire.
- Pour les grandes entreprises de votre communauté :
 - » Visitez leur site Web pour connaître les noms des personnes à contacter : le directeur des communications / relations publiques, le président, le directeur de l'exploitation, le directeur des opérations.

- Pour les galeries d'art / musées : le conservateur / directeur / PDG.
- **Un conseil pratique :** Si vous visitez le site Web d'une entreprise et que vous trouvez le nom d'une personne mais que vous ne connaissez pas son adresse de courriel, allez sur **hunter.io**. Vous pouvez y trouver les adresses de courriel des principaux contacts en saisissant l'adresse du site Web de l'entreprise ou de l'organisation.

Quel est le meilleur moyen de documenter mes demandes d'illumination ?

C'est facile ! Remplissez le formulaire de soumission. Lorsque vous soumettez une demande d'illumination, saisissez les informations requises dans le formulaire. Les renseignements sur l'emplacement sont nécessaires pour garder la liste principale des emplacements participants à jour, et pour la campagne de relations publiques à l'automne. Vous pouvez également conserver un registre plus détaillé de vos demandes d'illumination.

Nous avons créé une feuille de calcul Microsoft Excel des demandes d'illumination en fonction des provinces. Si vous souhaitez utiliser le formulaire pour vos dossiers, vous pouvez en demander une copie en envoyant un courriel à l'adresse suivante lightitup@odenetwork.com.

Quelles sont les couleurs de l'événement *On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH* ?

Les deux couleurs sont le violet foncé et le bleu. Les valeurs Rouge-Vert-Bleu (RVB) sont :

- Violet — R: 125 V : 82 B : 138
- 138 Bleu — R : 50 V : 77 B : 92

Si un point d'intérêt ne peut être éclairé que d'une seule couleur, choisissez le violet.

Pourquoi le violet foncé et le bleu foncé sont-ils les couleurs de l'événement *On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH* ?

Ces couleurs ont été choisies pour *On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH* parce qu'ils symbolisent tout ce qu'*On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH* vise à accomplir.

Le violet symbolise, entre autres, la créativité, l'harmonie et la coopération. *On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH* est un événement de sensibilisation d'une nuit qui se déroule par l'intermédiaire d'organisations partageant les mêmes idées avec un **objectif commun : augmenter les possibilités d'emploi pour les personnes en situation de handicap** — travailler ensemble **quelles que soient leurs approches globales différentes à l'égard du Mois national de sensibilisation à l'emploi des personnes en situation de handicap**. C'est dans cet esprit de coopération que le violet a été choisi comme couleur de référence pour l'événement *On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH*.

Le bleu foncé représente la confiance, la dignité, l'autorité, le professionnalisme, l'intelligence et la loyauté. C'est une couleur utilisée par de nombreuses entreprises pour leur identité visuelle (pensez à IBM et VISA). Le bleu foncé « parle » aux entreprises. Il est donc parfaitement logique d'utiliser du bleu foncé pour *On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH*.

Nous n'utilisons pas le violet ou le bleu dans notre province pour notre campagne du MNSEPSH. Pouvons-nous demander que les bâtiments, les points d'intérêt ou les panneaux soient illuminés d'une couleur différente pour célébrer *On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH* ?

Non. Comme expliqué ci-dessus, il y a une raison pour laquelle le violet et le bleu ont été choisis pour célébrer *On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH*.

Il s'agit d'un événement annuel avec une identité de marque. Le violet et le bleu sont les couleurs de la marque de l'événement.

Dans les communiqués de presse et d'autres efforts de relations publiques, *On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH* est promu comme un événement d'une nuit en octobre où les bâtiments, les points de repère et les panneaux seront spécialement éclairés en violet et en bleu pour sensibiliser à l'importance de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les entreprises.

Comment puis-je faire la promotion de l'événement *On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH* auprès des entreprises locales ?

Excellente question ! Utilisez les modèles de courriel, le document de promotion PDF et les messages clés fournis pour lancer la conversation. Vous trouverez une liste complète des ressources que nous fournissons dans le document d'information

5

On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH. Les messages clés derrière *On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH* se trouvent également dans ce document. ODEN fournira également un modèle de communiqué de presse que vous pourrez envoyer localement à l'automne, lorsque la campagne *On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH* commence.

Qu'en est-il des médias sociaux ?

Faites la promotion de l'événement *On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH* sur vos médias sociaux, à partir de septembre.

Vous pouvez utiliser les modèles de messages sur les médias sociaux qui vous seront fournis. Vous trouverez plus de détails à ce sujet dans le document d'information de l'événement *On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH*.

Les hashtags des médias sociaux pour *On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH* sont :

#OnilluminelanuitpourleMNSEPSH

#onilluminelanuitpourleMSEPSH

#engagerlestalents

Vous devrez fournir ces hashtags à votre municipalité et aux entreprises locales si elles participent, afin qu'elles puissent faire la promotion de l'événement *On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH* sur leurs médias sociaux.

***On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH* est-elle une marque de commerce ?**

Oui.

Nous avons également enregistré la marque ***On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH***, afin de permettre la participation lorsque le mois d'octobre est désigné comme le mois de sensibilisation à l'emploi des personnes en situation de handicap.

- Les organisations qui participent à ***On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH*** ont la permission d'utiliser la marque de commerce dans tout matériel promotionnel qu'ils créent.
- ***Veillez suivre les directives d'utilisation de la marque On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH.*** Elles sont disponibles dans la trousse de relations publiques de l'événement ***On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH*** sur le site web d'ODEN.
- Incluez ce slogan sur les documents que vous créez localement :

On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH[™] est une marque de commerce du Réseau ontarien pour l'aide à l'emploi des personnes handicapées. Utilisée avec permission.

Qui dois-je contacter si j'ai besoin d'aide concernant On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH ?

Le coordinateur national de la campagne est **Pawrnaa Perinpanayagam**, stratège en communication d'ODEN. Si vous avez des questions sur la participation au programme ***On illumine la nuit ! pour le MNSEPSH***, envoyez-nous un courriel à lightitup@odenetwork.com

6

